



**FOOTGOLF FRANCE**  
Association Française de FootGolf

---

# FOOTGOLF CUP

2019

---

## Règlement sportif

-----

*Janvier 2019*

## Sommaire

1 - Description des Compétitions.....	2
2 - Inscription individuelle et par équipes .....	2
3 - Règles du jeu.....	6
4 - Retrait des cartes de scores.....	6
5 - Arbitrage .....	6
6. - Organisation des épreuves qualificatives .....	6
7 - Respect de l'Etiquette, des Règles et du Code Vestimentaire .....	8
8 - Assurances.....	11
9 - Droit à l'image.....	12
10 - Classement National AFFG.....	12
11 - Qualité de membre AFFG .....	19

## 1. Description des Compétitions

Les différentes compétitions organisées par l'AFFG sont ouvertes à tous les membres de l'Association, à jour de cotisation, détenteur d'une Licence « Compétition » et ayant accepté dans sa totalité et sans réserve le présent règlement intérieur.

La FootGolf Cup 2019 est une compétition de FootGolf (ci-après dénommée « la Compétition ») composée d'une trantaine d'épreuves qualificatives qui se dérouleront en France entre les mois de mars et Décembre 2019, organisée par l'Association Française de FootGolf (ci-après dénommée « l'Association », « l'AFFG » ou « l'Organisateur »).

La Compétition peut se disputer en individuel ou par équipes de deux joueurs sur un ou plusieurs Rounds.

Les 3 premiers joueurs de la compétition individuelle et les 3 meilleurs binômes de la compétition par équipes de chacune des épreuves qualificatives seront qualifiés pour la finale nationale qui se déroulera du 5 au 8 Décembre 2019.

Le joueur remportant la finale Individuelle sera déclaré « Vainqueur de la FootGolf Cup 2019 » quelle que soit sa nationalité.

L'équipe remportant la finale par Equipes sera déclarée « Vainqueur de la FootGolf Cup 2019 par Equipes » quelle que soit sa nationalité.

## 2. Inscription Individuelle / Inscription par Equipes

### 2.1. Généralités

La Compétition est ouverte à toutes les personnes physiques aptes à pratiquer une activité sportive et âgées de 11 ans ou plus.

Tout engagement est personnel, ferme et définitif, et ne peut faire l'objet de remboursement pour quelque motif que ce soit. Exceptionnellement, en cas de blessure du joueur justifié par un certificat médical et sous réserve que l'Organisateur ait été prévenu par courrier ou email au moins 48 heures à l'avance, un bon de réduction de 50 % sera remis au joueur blessé qu'il pourra utiliser sur une autre Compétition du Calendrier de la FootGolf Cup 2019. Il en va de même pour les repas obligatoires liés à des inscriptions.

Il est expressément indiqué que les joueurs participent à la Compétition sous leur propre et exclusive responsabilité.

Il est possible de s'inscrire :

- à une ou plusieurs épreuves qualificatives de la Compétition de manière individuelle et une ou plusieurs autres épreuves qualificatives par équipes
- à la même épreuve qualificative, à la fois à titre individuel et par équipes ;

Les équipes peuvent être composées de deux femmes, deux hommes, mixtes ou encore composées d'un majeur et d'un mineur.

La compétition individuelle se disputera en quatre catégories :

- la catégorie « Messieurs », pour tous les hommes âgés de 18 ans ou plus ;
- la catégorie « Dames » pour toutes les femmes âgées de 18 ans ou plus ;
- la catégorie « Juniors » pour toutes les filles et garçons âgés de 11 à 17 ans ;
- la catégorie « Seniors » pour tous les hommes âgés de 45 ans ou plus sur l'année précédant celle de la Compétition

La compétition par équipes se disputera en deux catégories, Messieurs et Dames.

Les doubles mixtes et les doubles faisant jouer deux joueurs de deux catégories d'âge différentes concourront dans la catégorie principale, à savoir la compétition Double Messieurs.

Un nombre maximum de participants est fixé par épreuve qualificative.

Lorsque le nombre maximum de participants est atteint, toute inscription nouvelle sera refusée mais il peut être possible de s'enregistrer sur une liste d'attente.

Les inscriptions pour chaque épreuve qualificative de la Compétition se cloture au plus tard la veille de l'épreuve qualificative, dans la limite des places disponibles.

Le tarif normal pour l'inscription individuelle à la FootGolf Cup s'élève à 50 €.

Il sera majoré à 60 € si l'inscription est enregistrée dès 5 jours avant la Compétition.

Le tarif normal pour l'inscription par équipes à la FootGolf Cup s'élève à 40 €.

Il sera minoré à 30 € si l'inscription est enregistrée 2 mois ou plus avant la Compétition, ou majoré à 50 € si l'inscription est enregistrée dès 5 jours avant la Compétition.

La production d'un certificat médical n'est pas exigée.

**En revanche, il est rappelé aux participants que la pratique du FootGolf Cup est une activité physique exigeante, de sorte que la consultation préalable d'un médecin est vivement recommandée.**

Chaque participant, même en équipe, doit obligatoirement être adhérent à l'AFFG.

L'adhésion peut se faire au moment de l'inscription à la première épreuve qualificative de la Compétition.

À noter que tout adhérent - qui participera - de près ou de loin - à la création d'un parcours de FootGolf non affilié AFFG se verra refuser l'accès aux compétitions AFFG.

Aussi, tout Club qui pratiquera ; de manière occasionnelle ou régulière ; sur un parcours non affilié AFFG pourra être disqualifié du championnat de France sur la saison en cours.

## 2.2. Conditions d'inscription additionnelles pour les mineurs

Pour toute demande d'inscription d'un mineur :

- Le formulaire d'inscription en ligne doit être complété par le représentant légal.
- L'acceptation des conditions générales de vente doit être effectuée par le représentant légal.
- L'autorisation parentale doit être complétée et signée par le représentant légal.

L'autorisation parentale, pour les participants mineurs, devra obligatoirement être remise au moment du retrait de la carte de score. Un document d'identité devra également être produit.

En cas de non présentation, ou en cas de présentation d'une autorisation non conforme, aucune remise de carte de score et aucun remboursement ne seront effectués.

### **3. Règles du jeu**

Les règles du jeu établies par la « Federation for International FootGolf » s'appliquent aux épreuves qualificatives de la Compétition.

Des « règles locales » peuvent être introduites sur chaque épreuves par l'Organisateur, ou par le commissaire. Elles seront évoquées lors des différents briefings précédant la Compétition.

Les parties individuelles se jouent sous le format Stroke-play.

Les joueurs doivent réaliser le moins de coup possible pour mettre le ballon dans le trou depuis le départ. Tous les coups sont comptés.

Les parties par équipes se jouent sous le format Foursome : les deux joueurs de l'équipe jouent à tour de rôle la même balle appartenant à son équipe.

### **4. Retrait des cartes de scores**

Chaque participant devra retirer personnellement sa carte de score pendant les heures prévues à cet effet, et au plus tard ½ heure avant son heure de départ, telle qu'il aura été déterminé le matin de l'épreuve qualificative.

La carte de score d'une équipe pourra être retirée par un seul membre de l'équipe sous réserve de présentation et de remise des autorisations parentales de l'ensemble des membres de l'équipe, dans l'hypothèse où le ou les membres seraient mineurs.

### **5. Arbitrage**

Pour chaque épreuve qualificative individuelle ou par équipes, l'Organisateur désignera un Commissaire responsable et habilité à prendre toute décision qui favorisera le bon déroulement de la Compétition. Il sera chargé de vérifier l'état du terrain et l'emplacement des marques de départs avant que s'élancent les parties.

Il surveillera la progression des parties et interviendra sur le jeu lent.

Il sera habilité à délivrer des sanctions.

### **6. Organisation des épreuves qualificatives**

#### 6.1. Généralités

Pour les épreuves qualificatives individuelles, l'accueil des participants se fait à 07h30, le jour de l'épreuve qualificative. Le briefing et l'ordre des départs sont donnés entre 08h10 et 08h30. Les départs seront donnés à 08h30, en mode shotgun (départ simultané des participants sur chacun des 18 trous du parcours).

Pour les épreuves qualificatives par équipes, l'accueil se fait à 13h00, le jour de l'épreuve qualificative.

Le briefing et l'ordre des départs sont donnés entre 13h00 et 13h30.

Les départs seront donnés à 14h00, en mode shotgun.

Un participant ou une équipe qui est contraint de se désister devra en aviser l'Organisateur le plus rapidement possible. Un participant ou une équipe absent au départ et qui n'aura pas prévenu l'Organisateur, sera considéré comme disqualifié.

Cependant l'Organisateur pourra se pencher sur les cas de force majeure et statuer en conséquence.

L'absence d'un membre d'une équipe emporte de fait la disqualification de l'équipe.

L'Organisateur est habilité à modifier l'horaire des départs, à interrompre la compétition du fait de conditions météorologiques défavorables ou dangereuses (brouillard, gel, inondation ou orage).

## 6.2. Départ

Après avoir récupéré sa carte de score et assisté au briefing, le joueur ou les membres de l'équipe doit impérativement se présenter à son trou de départ 10 minutes à l'avance afin de satisfaire aux formalités nécessaires (échange de cartes, consignes du starter).

Les joueurs ou équipes qui se présentent en retard, arrivant après le 1<sup>er</sup> tir d'un joueur de son groupe se verront attribuer un score de 10 sur ce trou.

La même règle s'appliquera également sur les trous suivants.

## 6.3. Jeu lent

Le Commissaire aura pour tâche de réguler le flux des parties et d'intervenir directement auprès des joueurs ou équipes et des parties qui accusent un retard préjudiciable à la progression des parties qui suivent.

Après les observations verbales d'usage et, dans le cas d'un retard d'un trou et de 15 minutes sur la partie qui précède, le Commissaire pourra appliquer une sanction.

Cette sanction sera de 1 avertissement à la première infraction, d'un second avertissement à la 2<sup>ème</sup> infraction.

A l'issue, le joueur ou l'équipe aura 1 point de pénalité.

La pénalité est applicable à un ou plusieurs joueurs ou équipe de la partie.

A l'occasion d'un jeu lent, 2 avertissements seront donnés au joueur ou au groupe.

A l'issue des 2 avertissements, 1 point de pénalité sera attribué sur le carnet de score du joueur concerné.

## 6.4. Remise des cartes de score

A la fin de la partie, les joueurs doivent, sans délai, se soumettre à l'enregistrement des cartes, c'est à dire à la vérification et à la validation des scores.

A cet effet, l'Organisateur mettra à disposition des joueurs un lieu réservé où ils devront se rendre immédiatement après exécution du dernier coup du dernier trou.

Après validation des scores, les joueurs devront déposer les cartes dans une urne prévue à cet effet ou, à défaut, auprès d'un membre de l'Organisation présent dans l'espace dédié à l'enregistrement des résultats de la compétition.

Chaque carte doit comporter les signatures du marqueur et du joueur (des joueurs dans le cas des épreuves qualificatives par équipe) et doit être remplie lisiblement afin d'éviter toute erreur ou tout litige

lors de la saisie des scores. Le défaut de signature de l'un ou de l'autre peut entraîner l'invalidation du score et ainsi, la disqualification du joueur.

#### 6.5. Litiges

Toute réclamation de la part d'un joueur ou d'une équipe doit être adressée dès que possible au Commissaire, lequel prendra une décision non susceptible d'appel. Aucune réclamation ne sera acceptée après la proclamation des résultats. La décision du Commissaire est irrévocable.

Dans les cas où le règlement de la FIGG serait utilisé comme outils de bonne conduite, les décisions seront établies autrement sur le fondement du fair-play.

#### 6.6. Résultats des épreuves qualificatives

Les résultats de chaque épreuve qualificative sont proclamés à l'issue de l'épreuve en question. Le vainqueur de l'étape sera le joueur qui aura réalisé le moins de coups lors de la compétition. En cas d'égalité pour déterminer le vainqueur de l'étape, ou les 4 autres membres du Top 5, un Play-Off sera organisé entre les joueurs concernés sur un trou défini par l'AFFG.

Au-delà des 5 premières places, tous les autres joueurs à égalité au classement se partageront le même nombre de points sur un système de Prorata : les points attribués aux différentes positions seront additionnés, puis divisés par le nombre de joueurs concernés.

Si la Compétition fait parti du World Tour et qu'un Prize Money est mis en jeu, les joueurs concernés se départageront sous la forme d'un Match Play.

Ce classement sera également valable sur l'étape de FootGolf Cup en question.

#### 6.7. Remise des prix des épreuves qualificatives

Les joueurs mineurs gagnants ne peuvent recevoir de prix en alcool. Les 3 premiers de chacune des épreuves qualificatives individuelles ainsi que les 3 meilleures équipes de chacune des épreuves qualificatives par équipe recevront par ailleurs un lot en dotation. Leur présence est obligatoire à la remise des prix afin de recevoir le lot en dotation.

#### 6.8. Dotations et Qualifications à la Finale de la FootGolf Cup

Les 3 premiers de la Compétition individuelle et les 3 meilleures équipes de chacune des épreuves qualificatives seront qualifiés pour la Finale de la FootGolf Cup qui se déroulera au mois de Décembre 2019.

Si un joueur déjà qualifié, termine premier sur une autre étape qualificative ultérieure, c'est le joueur « non qualifié » suivant lors de l'étape antérieure qui sera qualifié.

Si un joueur déjà qualifié, termine à nouveau dans les 3 qualifiés sur une autre étape qualificative, c'est le 4<sup>ème</sup> de cette seconde étape qui sera qualifié ; et ainsi de suite.

Il en est de même pour la compétition par équipes.

Si, dans le cadre de la compétition par équipes, un joueur se qualifie pour la finale sur deux ou plusieurs épreuves qualificatives avec deux ou plusieurs joueurs différents, le joueur choisira avec lequel de ses coéquipiers il veut participer à la finale. L'autre coéquipier pourra participer à la finale grâce à un tirage au

sort avec tous les joueurs qualifiés n'ayant pas de partenaire. Les équipes formées à l'issue de ce tirage au sort participeront à la finale au même titre que les équipes complètes.

## **7. Respect de l'Etiquette, des Règles et du Code Vestimentaire**

### 7.1. Respect de l'Etiquette et des Règles

La Compétition se déroule sur des parcours de golf.

Le respect de l'Etiquette est donc une condition primordiale pour le bon déroulement de la Compétition. L'Etiquette regroupe toutes les règles de comportement qu'un vrai joueur respecte, à savoir :

#### ***L'esprit du jeu***

À l'instar du golf, le FootGolf est en majeure partie pratiqué sans le contrôle d'un arbitre ou d'un juge.

Le jeu repose sur l'honnêteté du joueur, tant en ce qui concerne le respect des autres joueurs que l'observation des règles, présentées et diffusées en amont de la compétition par l'équipe AFFG.

#### ***Sécurité***

Lorsqu'ils exécutent un coup, les joueurs devraient s'assurer que personne ne se tient à proximité ou ne risque d'être frappé par le ballon.

Les joueurs ne devraient pas jouer tant que les joueurs qui les précèdent ne sont pas hors d'atteinte. Les joueurs doivent toujours alerter les ouvriers du terrain qui se trouvent à proximité ou devant eux lorsqu'ils vont jouer un coup qui pourrait les mettre en danger.

Si un joueur joue un ballon dans une direction où ce ballon risque de frapper quelqu'un, il devrait immédiatement crier pour avertir du danger.

Dans un tel cas, l'expression habituellement utilisée est : "ballon" en français, "fore" en anglais.

#### ***Ne pas gêner ou déranger***

Les joueurs doivent toujours faire preuve de respect envers les autres joueurs sur le terrain et ne doivent pas gêner leur jeu en bougeant, parlant ou en faisant du bruit superflu.

Les joueurs doivent veiller à ce qu'aucun équipement électronique emporté sur le terrain ne perturbe les autres joueurs.

Sur l'aire de départ, un joueur ne doit pas placer son ballon sur un tee avant son tour de jouer.

Les joueurs ne doivent pas se tenir à proximité du ballon ou directement derrière celui-ci, ou directement derrière le trou, lorsqu'un joueur s'apprête à exécuter un coup.

#### ***Sur le green***

Sur le green, les joueurs ne doivent pas se tenir sur la ligne de coup d'un autre joueur ou, lorsque celui-ci effectue un coup, projeter une ombre sur sa ligne de coup.

Les joueurs doivent rester sur le green ou à proximité de celui-ci tant que tous les autres joueurs du même groupe n'ont pas terminé le trou. Par ailleurs, il est formellement interdit de courir, de sauter, ou d'effectuer toutes actions pouvant abîmer le green.

#### ***Marquer le score***

Tous les participants d'un même squad doivent en amont de la Compétition échanger leurs cartes de score. Le marqueur doit veiller à bien comptabiliser chaque coup du joueur noté.

En stroke play, un joueur faisant fonction de marqueur doit, si nécessaire, en se rendant au départ du trou suivant, vérifier le score avec le joueur concerné et le consigner.





### ***Marquer le ballon***

A l'approche du Green (dans un rayon de 3m autour du trou), il est vivement conseillé de demander à ses partenaires de marquer leurs balles. Si, dans ce rayon, une balle est amenée à percuter une autre balle, le joueur ayant joué recevra une pénalité de +1 sur sa carte de score.

Aussi, il est interdit, sauf sur demande d'un partenaire de marquer sa balle en dehors du green.

Dans le cas échéant, le joueur recevra une pénalité de +1 sur sa carte de score.

### ***En cas de vent important***

Le commissaire peut annoncer en amont de l'épreuve une « Règle du Vent ».

Ainsi, le joueur sera autorisé à replacer son ballon à son endroit initial si celui-ci a bougé à cause du vent ; si et seulement si ce dernier s'était totalement arrêté.

Le joueur doit impérativement lever sa main et dire « STOP », les autres joueurs du groupe doivent également lever leurs mains pour validation.

En cas de litige, la majorité l'emporte.

### ***Jouer à une bonne cadence et la maintenir***

Les joueurs doivent jouer à une bonne cadence.

Il est de la responsabilité d'un groupe de joueurs de conserver l'intervalle avec le groupe précédent.

Si un groupe a un trou entier de retard par rapport au groupe précédent et retarde le groupe suivant, il doivent inviter ce dernier à passer quel que soit le nombre de joueurs composant ce groupe.

Lorsqu'un groupe n'a pas un trou entier de retard mais qu'il est manifeste que le groupe suivant peut jouer plus vite, il doivent inviter le groupe qui est plus rapide à passer.

### ***Etre prêt à jouer***

Les joueurs doivent être prêts à jouer dès que c'est à leur tour de jouer en se positionnant derrière leurs ballons.

Les joueurs doivent immédiatement quitter le green lorsqu'ils ont terminé de jouer le trou.

### ***Ballon perdu et changement de Ballon***

Si un joueur croit que son ballon peut être perdu en dehors d'un obstacle d'eau ou est hors limites, afin de gagner du temps, il doivent jouer avec un ballon provisoire.

Les joueurs à la recherche d'un ballon doivent faire signe aux joueurs du groupe suivant de les dépasser dès qu'il devient évident que le ballon ne sera pas facile à trouver.

Ils ne doivent pas chercher pendant cinq minutes avant de procéder ainsi.

Ayant autorisé le groupe qui les suit à les dépasser, ils ne doivent pas reprendre le jeu avant que ce groupe ne soit passé et hors d'atteinte.

Il est également possible pour un joueur de changer de ballon, ou d'y changer sa pression à l'aide d'une pompe ou d'un compresseur avant le début d'un trou uniquement.

Dès que le ballon est joué au départ d'un trou, le joueur doit obligatoirement attendre la fin du trou avant de pouvoir effectuer un changement.

### ***Priorité sur le terrain***

La priorité sur le terrain est déterminée par la cadence de jeu d'un groupe.

Tout groupe jouant un tour complet a le droit de dépasser un groupe jouant un tour incomplet.

Le terme "groupe" inclut un joueur jouant seul.

### ***Bunkers***

Avant de quitter un bunker, les joueurs doivent reboucher et niveler avec soin tous les trous ou les empreintes de pas qu'ils ont faits ainsi que ceux créés par d'autres à proximité à l'aide d'un râteau se trouvant à une distance raisonnable du bunker.

La prise d'élan est interdite dans un bunker.

Le pied d'appui ne doit pas bouger lorsque le coup est joué.

### ***Eviter les dommages inutiles***

Les joueurs doivent éviter d'endommager le terrain en créant des divots en frappant le sol avec la chaussure. Les joueurs devraient veiller à ne pas créer de dégâts au green lorsqu'ils y posent le drapeau. Les joueurs ne devraient pas se tenir trop près du trou afin de ne pas l'endommager, et doivent agir avec précaution lorsqu'ils manient le drapeau ou retirent un ballon du trou.

Le drapeau doivent être correctement replacé dans le trou avant que les joueurs ne quittent le green.

### ***Si le ballon dépasse un piquet rouge ou jaune :***

- a) Le participant peut jouer le ballon depuis l'endroit où il se trouve, sans prendre de pénalité et sans élan.
- b) Le participant peut replacer le ballon depuis le point d'entrée dans un rayon de 2 mètres sans se rapprocher du trou en prenant un point de pénalité sur sa carte de score
- c) Le participant peut retourner à l'endroit exact du coup précédent en prenant un point de pénalité sur sa carte de score
- d) Le participant peut replacer son ballon sur la ligne définie point d'entrée et le drapeau, en arrière sans limite de distance et sans se rapprocher du trou.

### ***Si le ballon dépasse un piquet blanc (hors limite) :***

- a) Depuis le Tee-shot : le participant doit recommencer depuis le départ en prenant un point de pénalité sur sa carte de score
- b) Après le Tee-shot : le participant doit replacer le ballon à l'endroit exact du coup précédent en prenant un point de pénalité sur sa carte de score.

### ***Ballon injouable***

Le joueur a le choix de retourner à l'endroit exact du coup précédent en prenant un point de pénalité sur sa carte de score, ou de replacer le ballon depuis le point injouable dans un rayon de 2 mètres sans se rapprocher du trou, en prenant également un point de pénalité sur sa carte de score.

### **7.3. Respect de la tenue vestimentaire**

Tout participant à la Compétition doit veiller à s'équiper de la tenue vestimentaire réglementaire à la pratique du FootGolf sur un parcours de Golf à savoir :

- Polo (haut avec un col, les t-shirts sont interdits)
- Bermuda (les jeans, joggings, et shorts sont interdits)
- Chaussettes montantes
- Chaussures stabilisées **sans crampon** ou baskets



#### 7.4. Respect des codes et des éléments spécifiques au Footgolf

En plus de la tenue réglementaire adaptée au Footgolf, tout participant à la Compétition doit s'assurer de respecter et posséder les codes et les éléments spécifiques au Footgolf avant chaque départ :

- Béret (facultatif mais apprécié)
- Marqueur
- Ballon Taille 5
- Carte de score
- Stylo

#### 7.5. Sanctions

En cas de non respect de l'Etiquette ou du code vestimentaire, l'AFFG pourra refuser l'accès au parcours ou exclure des participants de la Compétition, après un rappel à l'ordre non suivi d'effet.

Le participant dont l'accès au parcours aura été refusé ou qui aura été exclu du parcours ne pourra prétendre à aucun remboursement de son inscription à la Compétition.

Aussi, les joueurs qui bénéficient d'un pack « Full », et qui seront absents des étapes à 2 reprises sans s'être désinscrits au préalable seront sanctionnés par un mois de suspension sans pouvoir participer à une autre étape de la FootGolf Cup.

Toute récidive (à partir de la 3<sup>ème</sup> fois) engendrera un nouveau mois de suspension.

### **8. Assurances**

#### 8.1 Assurance Responsabilité Civile

Conformément à la législation en vigueur, l'Organisateur a souscrit une assurance couvrant les conséquences pécuniaires de sa responsabilité civile, celle de ses préposés et de tous les participants à la FootGolf Cup 2019.

En ce qui concerne la responsabilité civile des participants, l'intervention de cette assurance pour ces derniers est limitée aux accidents qu'ils pourraient causer à l'occasion du déroulement de la compétition.

Cette garantie interviendra en complément ou à défaut d'autres assurances dont ils pourraient bénéficier par ailleurs.

Un justificatif peut être communiqué à tout participant sur simple demande.

#### 8.2- Assurance contre les accidents corporels :

L'AFFG informe les participants de l'intérêt que présente la souscription d'un contrat d'assurance de personnes couvrant les dommages corporels auxquels leur pratique sportive peut les exposer.

Tous les participants aux épreuves qualificatives de la Compétition peuvent souscrire, lors de leur inscription à l'une ou plusieurs des épreuves qualificatives, à l'assurance « Accident Corporel » proposée par l'AFFG. Cette assurance garantit le versement d'un capital en cas de dommages corporels (décès, invalidité permanente et frais médicaux en complément des régimes sociaux) dus à un accident survenu sur le parcours. L'indemnisation, fonction des dommages et des limites de garanties choisies, intervient dès lors que l'assuré est victime d'un accident durant sa participation à l'épreuve qualificative.

### **Cette assurance est facultative mais fortement recommandée.**

Le participant déclare avoir une parfaite connaissance du fait que la participation à une ou plusieurs épreuves qualificatives, comme la participation à toute compétition sportive, comporte des risques de blessures. Le participant confirme et accepte qu'il est seul responsable de savoir si son état de santé lui permet de participer à l'épreuve qualificative.

L'assurance « Accident Corporel » proposée par l'AFFG offre des niveaux de garanties minimum, qui ne permettent pas, dans tous les cas, d'obtenir la réparation intégrale du préjudice. Les participants sont invités, le cas échéant, à se rapprocher de leur conseil en assurances qui pourra leur proposer des garanties adaptées à leur situation personnelle.

### **8.3 - dommages causés aux biens des participants**

S'agissant des dommages matériels, l'Organisateur décline toute responsabilité en cas de dommages (vol, bris, perte, ...) subis par les biens personnels des participants, ce même s'il en a la garde.

Les participants ne pourront donc se retourner contre l'Organisateur pour tout dommage causé à leur équipement.

La souscription d'une assurance garantissant ces risques est du ressort de chacun.

## **9. Droit à l'image**

Par sa participation à une ou plusieurs épreuves qualificatives à la Compétition, chaque participant autorise expressément l'Organisateur ainsi que ses ayants droit tels que partenaires et médias, à publier, utiliser ou faire utiliser ou reproduire ou faire reproduire, son nom, son image, sa voix et sa prestation sportive dans le cadre de la compétition en vue de toutes exploitations directes ou sous forme dérivées de l'épreuve et ce, sur tout support, dans le monde entier par tous les moyens connus ou inconnus à ce jour, et pour toute la durée de protection actuellement accordée à ces exploitations directes ou dérivées par les dispositions législatives ou réglementaires, les décisions judiciaires et/ou arbitrales de tout pays ainsi que par les conventions internationales actuelles ou futures, y compris pour les prolongations éventuelles qui pourraient être apportées à cette durée.

## **10. Classement National AFFG**

### **10.1. Classement National AFFG Individuel**

La participation à 1 épreuve qualificative de la Compétition individuelle ou plus permettra au joueur de figurer dans le classement national AFFG.

Des points peuvent être attribués au participant, en fonction de son classement sur la Compétition individuelle, et en fonction du nombre de joueurs présents sur la compétition.

Lors d'une Compétition Individuelle sur 1 Round comptant 99 joueurs ou moins, la Compétition sera considérée comme « **AFFG 150** » et les points seront attribués aux 50 meilleurs joueurs du Classement.

Lors d'une Compétition Individuelle sur 1 Round comptant 100 joueurs ou plus, présents et ayant rendu leur carte de score, complète ou incomplète en raison d'une blessure, d'un abandon ou d'une disqualification, la Compétition sera considérée comme « **AFFG 200** » et les points seront attribués aux 50 meilleurs joueurs du Classement.



Lors d'une Compétition Individuelle sur 2 Rounds, les compétitions définies par le calendrier de la FootGolf Cup 2019 seront considérées comme « **Elite 300** » et les points seront attribués aux 60 meilleurs joueurs du Classement.

Lors d'une Compétition Individuelle sur 2 Rounds, les compétitions définies par le calendrier de la FootGolf Cup 2019 seront considérées comme « **Master 400** » et les points seront attribués aux 60 meilleurs joueurs du Classement.

Lors d'une Compétition Individuelle sur 3 Rounds, l'Open de France et la finale de la FootGolf Cup 2019 seront considérés comme « **AFFG 500** » et les points seront attribués aux 70 meilleurs joueurs du Classement.

Ci-dessous le récapitulatif de la distribution des points de la Compétition Individuelle :

Simples					
Rang	AFFG 150	AFFG 200	ELITE 300	MASTER 400	AFFG 500
1	150	200	300	400	500
2	140	180	280	380	475
3	130	170	260	360	450
4	120	160	240	340	425
5	110	150	220	320	400
6	105	140	200	300	375
7	100	130	180	280	350
8	95	120	170	260	325
9	90	115	160	240	300
10	85	110	150	220	280
11	80	105	140	200	260
12	75	100	130	190	240
13	70	95	120	180	220
14	65	90	110	170	200
15	60	85	100	160	180
16	57	80	95	150	165
17	54	75	90	140	150
18	51	70	85	130	135
19	48	65	80	120	120
20	45	62	75	110	110
21	42	59	70	100	100
22	39	56	68	90	97
23	36	53	66	80	94
24	33	50	64	70	91
25	30	47	62	67	88
26	28	44	60	64	85
27	26	41	58	61	82
28	24	39	56	58	79



29	22	36	54	55	76
30	21	33	52	52	73
31	20	30	50	50	70
32	19	27	48	48	68
33	18	24	46	46	66
34	17	21	44	44	64
35	16	18	42	42	62
36	15	16	40	40	60
37	14	14	38	38	58
38	13	13	36	36	56
39	12	12	34	34	54
40	11	11	32	32	52
41	10	10	30	30	50
42	9	9	28	28	48
43	8	8	26	26	46
44	7	7	24	24	44
45	6	6	22	22	42
46	5	5	20	20	40
47	4	4	18	18	38
48	3	3	16	16	36
49	2	2	14	14	34
50	1	1	12	12	32
51			10	10	30
52			9	9	28
53			8	8	26
54			7	7	24
55			6	6	22
56			5	5	20
57			4	4	18
58			3	3	16
59			2	2	14
60			1	1	12
61					10
62					9
63					8
64					7
65					6
66					5
67					4
68					3
69					2
70					1

Les points marqués par un participant se cumuleront dès le premier point marqué et ce jusqu'à la fin de la FootGolf Cup du millésime en cours. Dès lors que ce dernier marque des points sur plus de 12 compétitions individuelles, seuls ses 12 meilleurs scores seront retenus.

Le joueur français ayant marqué le plus de points au cours des compétitions Individuelles de la FootGolf Cup 2019 sera sacré « Champion de France AFGG Individuel 2019 »

## 10.2. Classement National AFGG par Equipes

La participation à 1 épreuve qualificative de la Compétition par Equipes ou plus permettra au joueur de figurer dans le classement national AFGG par Equipes.

Des points peuvent être attribués au participant de manière individuelle aux deux membres du binôme, en fonction de leur classement sur la Compétition par Equipes, et en fonction du nombre de joueurs présents sur la compétition.

Les compétitions de la FootGolf Cup 2019 seront considérées comme « **AFGG 150** » si moins de 100 joueurs (donc moins de 50 équipes) participent et les points seront respectivement attribués aux membres des 30 meilleures équipes du Classement.

Les compétitions de la FootGolf Cup 2019 seront considérées comme « **AFGG 200** » si au moins 100 joueurs (donc 50 équipes ou plus) participent et les points seront respectivement attribués aux membres des 30 meilleures équipes du Classement.

L'Open de France et la Finale de la FootGolf Cup 2019 seront considérés comme « **AFGG 300** » quel que soit le nombre de joueurs participant et les points seront respectivement attribués aux membres des 30 meilleures équipes du Classement.

Ci-dessous le récapitulatif de la distribution des points de la Compétition par Equipes :

Doubles			
Rang	AFGG 150	AFGG 200	AFGG 300
1	150	200	300
2	135	180	270
3	125	170	255
4	115	160	240
5	105	150	225
6	100	140	210
7	90	130	195
8	80	120	180
9	70	110	165
10	60	100	150
11	55	90	135
12	50	80	120
13	45	70	105
14	40	60	90
15	35	50	75

16	30	45	68
17	25	40	60
18	20	35	52
19	17	30	45
20	14	25	38
21	12	20	30
22	10	18	27
23	9	16	24
24	8	14	21
25	7	12	18
26	5	10	15
27	4	8	12
28	3	6	9
29	2	4	6
30	1	2	3

Chaque membre du binôme marquera le même nombre de points à la suite d'une Compétition.

Les points marqués par un participant se cumuleront dès le premier point marqué et ce jusqu'à la fin de la FootGolf Cup du millésime en cours. Dès lors que ce dernier marque des points sur plus de 12 compétitions par équipe, seuls ses 12 meilleurs scores seront retenus.

Le joueur français ayant marqué le plus de points au cours de la FootGolf Cup 2019 sera sacré « Champion de France AFFG par Equipes 2019 ».

### 10.3. Classement National AFFG par Club

Contrairement aux années précédentes, sur chaque étape, seuls les 4 meilleurs joueurs membres d'un Club affilié AFFG rapportent des points au Club ainsi que les 3 meilleures équipes formées de deux joueurs du même club.

Si le joueur est muté en cours de saison, les points qu'il aura engrangés avant sa mutation ne compteront pas pour le Club.

A noter qu'un joueur ne peut être membre que d'un seul Club uniquement.

Une disqualification de la FootGolf Cup, et/ou un refus d'accès aux compétitions AFFG pourront être envisagés s'il est prouvé qu'un même joueur est membre de 2 Clubs ou plus de FootGolf en France ou dans le Monde.

Pour être considéré comme Club, l'entité doit posséder au minimum 8 membres au sein de l'AFFG.

Des joueurs et des Clubs étrangers peuvent être intégrés à ce championnat selon les options suivantes :

- Les Clubs étrangers pourront intégrer le Classement par clubs de l'AFFG : s'ils respectent les conditions requises de 8 joueurs minimum licenciés et s'ils sont affiliés à l'AFFG pour l'année 2019. Les points des 4 meilleurs joueurs de chaque Club sur chaque étape seront comptés, et – à l'instar de l'individuel – ils pourront remporter la FootGolf Cup 2019 mais ne seront pas pour autant Champion de France 2019.
- Les joueurs étrangers peuvent devenir membres d'un Club français : pour ce faire, les joueurs doivent faire parvenir au Club et à l'AFFG un engagement sur l'honneur qu'ils ne sont membres



d'aucun autre Club dans leur pays ou dans un autre pays pour la saison 2019. D'autre part, le joueur et le Club devront prouver à l'AFFG qu'une adhésion a bien été réglée pour rejoindre le Club.

- Si l'une de ces options venait à être remise en question, les points acquis sur la FootGolf Cup par le joueur concerné seront automatiquement retirés au Club et au joueur ; et une disqualification du Club sera automatiquement prononcée. Si un tel manquement devait être prouvé dans les 5 ans suivant l'attribution d'un titre à un Club ayant accueilli un tel joueur, le Club et le joueur, se verront retirer leurs titres.

Des joueurs étrangers peuvent être mutés vers les Clubs Français, si et seulement si le joueur en question s'engage vis-à-vis de l'AFFG, par écrit :

- À ne pas déjà être membre d'un autre Club de FootGolf dans le Monde
- À ne pas rejoindre un autre Club de FootGolf sur l'année en cours

Si ces conditions, pour quelque raison que ce soit, ne sont pas respectées, le joueur et le Club seront exclus de la FootGolf Cup 2019. Les points marqués par le joueur seront retirés.

Le Club Français qui aura cumulé le plus de points sur le millésime 2019 sera déclaré « Club Champion de France AFFG 2019 ».

Le Club qui remportera la Finale de la Footgolf CUP 2019 sera déclaré « Club Vainqueur de la FootGolf Cup 2019 »

#### 10.4. Classement National AFFG Individuel Féminines

La participation à 1 épreuve qualificative de la Compétition individuelle ou plus permettra à la joueuse de figurer dans le classement national AFFG Femmes.

Des points peuvent être attribués à la participante, en fonction de son classement sur la Compétition individuelle, et en fonction du nombre de joueuses présentes sur la compétition.

Lors d'une Compétition Individuelle sur 1 Round comptant au moins 4 joueuses, la compétition sera considérée comme « **AFFG 150** » et les points seront attribués aux 8 meilleures joueuses du Classement.

Les compétitions sur 2 rounds seront considérées comme « **AFFG 300** » et compteront en tant que telle, quel que soit le nombre de joueuses présentes. Les points seront attribués aux 10 meilleures joueuses du Classement.

Enfin, l'Open de France et la Finale de la FootGolf Cup seront considérées comme « **AFFG 500** » et récompenseront les 12 meilleures joueuses.



Ci-dessous le récapitulatif de la distribution des points de la Compétition Individuelle Féminine :

Dames			
Rang	AFFG 150	AFFG 300	AFFG 500
1	150	300	500
2	120	250	400
3	100	200	300
4	80	150	250
5	60	100	200
6	40	80	150
7	20	60	100
8	10	40	80
9		20	60
10		10	40
11			20
12			10

#### 10.5. Classement National AFFG par Equipes Féminines

La participation à 1 épreuve qualificative de la Compétition par Equipes ou plus permettra aux joueuses de figurer dans le classement national AFFG par Equipes.

Des points peuvent être attribués à chaque participante de manière individuelle aux deux membres du binôme, en fonction de leurs classements sur la Compétition par Equipes, et en fonction du nombre de joueuses présentes sur la Compétition.

Les compétitions de la FootGolf Cup 2019 seront considérées comme « **AFFG 100** » si moins de 8 joueuses (donc moins de 4 équipes) participent et les points seront respectivement attribués aux membres des 3 meilleures équipes du Classement.

Les compétitions de la FootGolf Cup 2019 seront considérées comme « **AFFG 200** » si au moins 8 joueuses (donc 4 équipes ou plus) participent et les points seront respectivement attribués aux membres des 5 meilleures équipes du Classement.

L'Open de France et la Finale de la FootGolf Cup 2019 seront considérés comme « **AFFG 300** » quel que soit le nombre de joueuses participantes et les points seront respectivement attribués aux membres des 7 meilleures équipes du Classement.

Ci-dessous le récapitulatif de la distribution des points de la Compétition par Equipes Féminines :

Doubles Dames			
Rang	AFFG 150	AFFG 200	AFFG 300
1	150	200	300
2	100	150	250
3	50	100	200
4		60	150
5		20	110
6			70
7			30

Chaque membre du binôme marquera le même nombre de points à la suite d'une Compétition. Les points marqués par une participante se cumuleront dès le premier point marqué et ce jusqu'à la fin de la FootGolf Cup du millésime en cours. Dès lors que ce dernier marque des points sur plus de 10 compétitions par équipes, seuls ses 10 meilleurs scores seront retenus.

La joueuse française ayant marqué le plus de points au cours de la Footgolf Cup 2019 sera sacrée « Champion de France par Equipes 2019 ».

#### 10.6. Classement National AFFG par Club Féminin

Cette année, sur chaque étape de la FootGolf Cup, tous les points récoltés par les joueuses membres d'un Club affilié AFFG rapportent des points au Club ainsi que toutes les équipes formées de deux joueuses du même club. Si la joueuse est mutée en cours de saison, les points qu'elle aura engrangés avant sa mutation ne compteront pas pour le Club.

A noter qu'une joueuse ne peut être membre que d'un seul Club uniquement. Une disqualification de la FootGolf Cup, et/ou un refus d'accès aux compétitions AFFG pourront être envisagés s'il est prouvé qu'une même joueuse est membre de 2 clubs ou plus de FootGolf, en France ou dans le Monde.

Le Club Français qui aura cumulé le plus de points sur le millésime 2019 sera déclaré « Club Féminin Champion de France 2019 ».

Le Club qui remportera la Finale de la FootGolf Cup 2019 sera déclaré « Club Féminin Vainqueur de la FootGolf Cup 2019 »

#### 10.7. Classement National AFFG par Index

À l'issue de la participation du joueur à la 2<sup>ème</sup> étape qualificative Individuelle, son index sera égal à la moyenne des scores réalisés lors des 2 épreuves auxquelles il aura participé.

À cet index correspondra un rang dans le classement national AFFG.

À partir de la 3<sup>ème</sup> étape à laquelle le joueur participera, l'index du joueur sera susceptible d'évoluer à la baisse, en cas de performance, ou à la hausse, en cas de contre-performance.

L'index du joueur évoluera alors de la manière suivante :

- Son index diminuera de 0,2 point par coup réalisé en-dessous de son index à l'issue du parcours
- Son index augmentera de 0,1 point par coup réalisé au-dessus de son index à l'issue du parcours

Le Slope du parcours, qui traduit la difficulté d'un parcours allant de +2 (très difficile) à -2 (très facile) pourra être ajusté à la fin d'une compétition par le commissaire arbitre AFFG. Si le Slope est de +2, le par sera augmenté de 2 coups dans le calcul de l'Index, à l'inverse si le Slope est de -2 le par sera diminué de 2 coups dans le calcul.

À partir de la 6<sup>ème</sup> compétition officielle AFFG non jouée sur l'année en cours, l'index du joueur augmentera d'1 point, et ceci toutes les 6 compétitions consécutives non jouées.

## **11. Qualité de membre**

Est dite « membre de l'Association » toute personne à jour de cotisation ayant pris une Licence « Scolaire » (par l'intermédiaire de son responsable légal) Licence « Loisir » ou Licence « Compétition » par quel que moyen que ce soit. Tous les membres, sans exception, acceptent de respecter en totalité et sans réserve le présent règlement intérieur ainsi que les statuts de l'Association Française de FootGolf.

Tout membre ne respectant pas tout ou partie du présent règlement ou des statuts de l'AFFG ou menant des actions allant à l'encontre des intérêts de l'AFFG pourrait être exclu de l'Association ou se voir refuser l'accès à l'adhésion selon la procédure suivante :

- Convocation du membre fautif à expliquer et/ou justifier ses actes, sous un délai raisonnable, auprès de la Commission de Discipline / Ethique ou à défaut du Comité Directeur de l'AFFG.
- Prononciation de la décision allant du simple avertissement jusqu'à l'exclusion du membre pour la saison en cours ou à vie.

Sont considérées comme actions ou manquement allant à l'encontre des intérêts de l'AFFG, sans que celles-ci soient limitatives :

- Création ou ouverture de parcours de FootGolf non affilié AFFG
- Pratique du FootGolf sur un parcours non affilié AFFG
- Création d'une association ou société concurrente à l'AFFG
- Organisation d'activités liées à la pratique du FootGolf sans l'accord préalable de l'AFFG
- Dénigrer ouvertement l'AFFG ou l'un de ses membres auprès des golfs, membres ou prospects liés à l'AFFG
- Faire l'objet d'une sanction pour manquement grave aux règles techniques du jeu constituant une infraction à l'esprit sportif

Un membre n'ayant pas respecté tout ou partie de ce règlement dans les saisons précédentes pourrait être convoqué selon le même procédé qu'expliqué précédemment et pourrait se voir refuser l'accès à la Licence et donc à l'affiliation de l'AFFG.